



# AGRESSION A LA MAF

Bilan :

3 collègues blessées

MA LYON-CORBAS

Le 06 janvier 2023

Visiblement, l'année 2023 commence très mal sur notre établissement. Une violente agression s'est produite au niveau du Quartier MAF hier après-midi dans le cadre de la tenue de la commission de discipline sur le secteur.

Une détenue, qui refusait de comparaître devant celle-ci, s'est littéralement jetée sur les surveillantes et la gradée de bâtiment à l'ouverture de la porte de la cellule. La brutalité de cette agression totalement injustifiée a été telle que nos collègues ont été la cible de plusieurs coups et menaces de mort, l'une des surveillantes sera empoignée par les cheveux. Il aura fallu l'arrivée des renforts côté détention homme pour faire lâcher prise à cette hystérique.

Cette forcenée, déjà incarcérée pour menace de mort sur les forces de l'ordre et suivie pour des troubles psy importants a été maîtrisée, non sans mal, et conduite au Quartier disciplinaire de la MAF, le tout avec professionnalisme et sang-froid par l'ensemble des personnels présent sur le secteur.

Le bilan est lourd : 2 surveillantes blessées aux genoux et au niveau du cuir chevelu et une gradée touchée au poignet. Elles seront **conduites à l'hôpital** pour consultation médicale.

L'UFAP UNSa-justice apporte son soutien inconditionnel à nos chères camarades et leur souhaite naturellement un prompt rétablissement. Nous les accompagnerons lors d'éventuelles démarches qu'elles souhaiteraient entreprendre.

L'UFAP UNSa-justice remercie chaleureusement les personnels des différents secteurs venus en renforts, qui n'ont pas hésité à porter assistance à leurs collègues en difficulté.

L'UFAP UNSa-justice exige une sanction disciplinaire exemplaire, à la hauteur des faits commis et qu'il en soit de même côté pénal.

L'UFAP UNSa-justice exige dans l'intérêt de tous, qu'à l'issue de sa GAV, la détenue soit transférée dans les meilleurs délais sur un autre établissement.

L'UFAP UNSa-justice souhaite que soit porté à l'étude un passage d'intervention entre la détention homme/femme afin d'améliorer l'acheminement des renforts sur le secteur MAF. Ce passage pourrait être élaboré soit au niveau du SAS chariots repas, soit au niveau du socio.

Stéphane GALVEZ, Philippe MACHADO, Nadia CHEKHAD  
Pour le bureau local UFAP UNSa-justice